

**Les 9 membres du Collège Transitoire du Conseil Electoral Permanent (CTCEP) nommés par un arrêté présidentiel publié le 11 avril, ont prêté serment vendredi matin à la Cour de cassation en présence du ministre de la justice, Jean Renel Sanon, et des représentants des 3 pouvoirs de la République et du Corps Diplomatique, a constaté Haïti Press Network.**

Le Président de la Cour de cassation, Me Anel Alexis Joseph a fait comprendre aux 9 conseillers du CTCEP qu'ils accèdent à une tâche lourde. En conséquence, il leur a demandé d'assumer leurs responsabilités afin d'organiser des élections libres, honnêtes et démocratiques.

De leur côté, les 9 représentants des 3 pouvoirs de la République ont répondu favorablement aux indications du président de la cour de cassation afin de remplir leur devoir.

Après leur prestation de serment à la cour de cassation, ils seront installés respectivement à leur poste au siège du collège transitoire du conseil électoral provisoire à Port-au-Prince.

A rappeler que les représentants du Pouvoir Législatif sont les citoyens, Pierre Simon GEORGES, Néhémie JOSEPH et Marie Clunie Dumay MIRACLES. Ceux du Pouvoir Exécutif sont Jean Marie Vianney Emmanuel MÉNARD, Jacqueline Patricia Chantale RAYMOND et Gloria Margarete Girault SAINT-LOUIS . Et pour le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, il y

## Haïti- CTCEP: Les 9 membres du Collège Transitoire du Conseil Electoral Permanent ont prêté serment

Écrit par EP/SFD/HPN  
Vendredi, 19 Avril 2013 11:59

---

a Léopold BERLANGER, Marie Carole Innocent FLOREAL DUCLERVIL et Applys FÉLIX.

Ce nouveau conseil détient le mandat spécifiquement d'organiser les prochaines élections sénatoriales, municipales et locales.

Texte: Evens Prosper

[evens.p@hpnhaiti.com](mailto:evens.p@hpnhaiti.com)

Sylvestre Fils Dorcilus

[sylvestref.d@hpnhaiti.com](mailto:sylvestref.d@hpnhaiti.com)